



ARRETE AUTORISANT LA TENUE DU BALL-TRAP DE L'ESPÉROU

Nous, Maire de la Commune de Dourbies

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'autorisation de M. Joël GAUTHIER, président du SIA Espérou en date du 19 juin 2025 d'utiliser la parcelle D 138 sise à l'Espérou commune de Dourbies, pour accueillir cette manifestation,

Vu la demande de M. Théo REILHAN, membre de l'association de la « Maison du Carrefour » à l'Espérou en date du 19 juin 2025,

Considérant qu'il y a lieu, afin d'assurer la sécurité et la tranquillité publique, de réglementer l'activité de ball-trap,

ARRETE :

ARTICLE 1er :

L'Association de la Maison du Carrefour est autorisée à organiser un ball-trap la journée du dimanche 20 juillet 2025 sur la parcelle cadastrale D 138, commune de Dourbies.

ARTICLE 2 :

La séance de tir aura lieu de 10h à 19h.

ARTICLE 3 :

Seules les armes de chasse sont utilisées.

ARTICLE 4 :

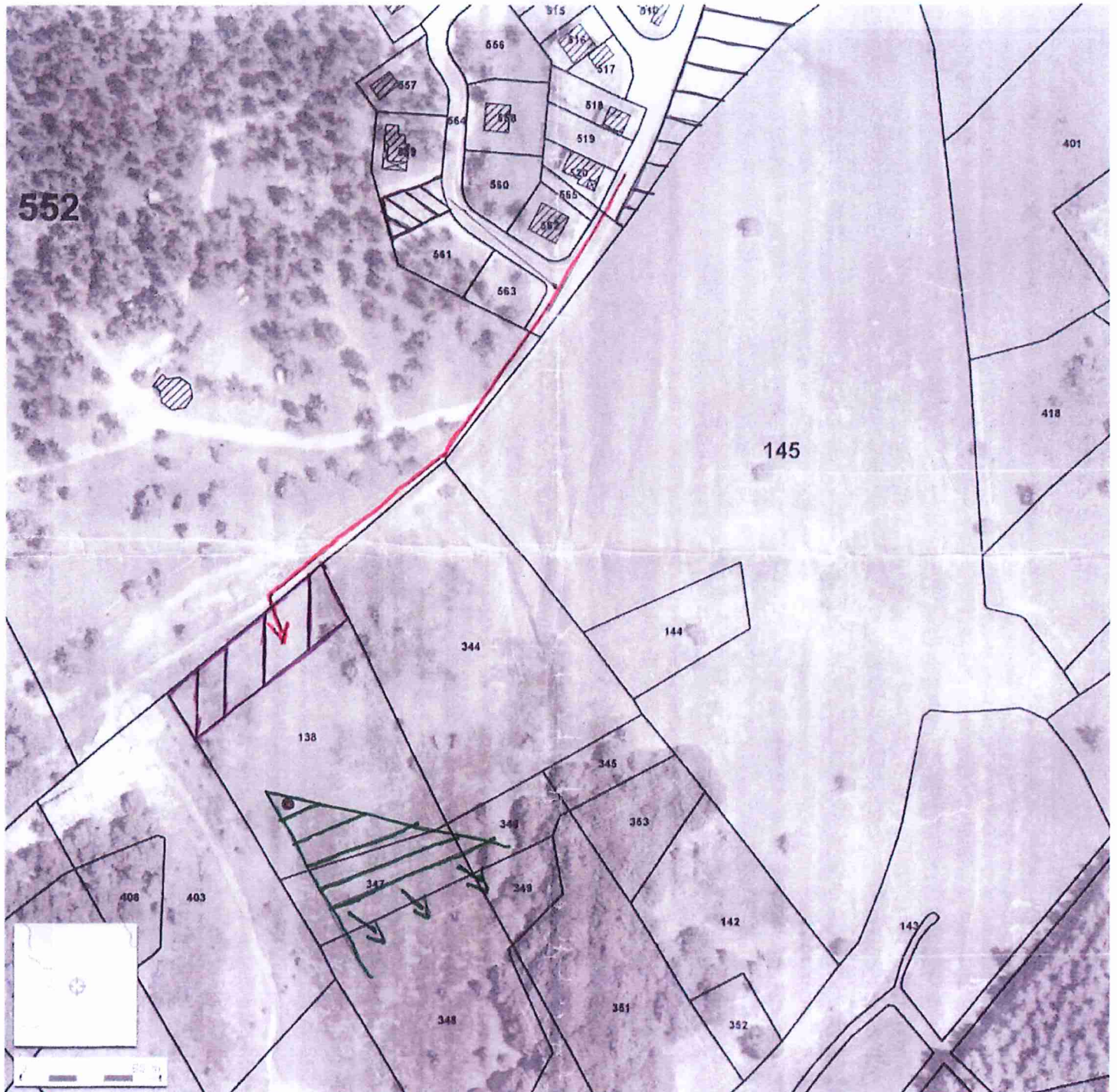
La présence de public est admise à la condition qu'il soit maintenu dans une zone clairement délimitée et chaque poste de tir sera affecté d'une zone de sécurité telle que représentée dans le schéma annexé.

ARTICLE 5 :

Conformément à l'article A322-125 du code du Sport, les règles de sécurité seront affichées de manière lisible en un lieu accessible à tous.

ARTICLE 6 :

L'Association doit être en possession d'un contrat d'assurance responsabilité civile pour cette manifestation.



-  Parking
-  Axes
-  Lanceur plateau
-  Zone Publique

-  Champ de tir
-  Direction des tirs

SIA DE L'ESPEROU

Valleraugue, le 19/06/2025

Mairie

30570 VAL-D'AIGOUAL

☎ : 04 67 81 79 64

Objet : Autorisation

Je soussigné Joël GAUTHIER président du SIA, autorise l'association de la maison du Carrefour à organiser du bal trap le 20 Juillet 2025 dans le cadre de la fête votive sur la parcelle cadastrale numéro 138 qui se situe dans la commune de Dourbies à l'Espérou. Sous réserve des conditions météo et du classement par la préfecture de l'accessibilité au massifs forestiers. (<https://feuxdeforet.fr/cartes/risque-incendie/>).

Le Président,

Joël GAUTHIER

